

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 1 (1955)
Heft: 1

Rubrik: Suisse d'hier et d'aujourd'hui

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARTHUR HONEGGER

Né au Havre de parents zurichois le 10 mars 1892, il a fait ses études dans sa ville natale. De 1909 à 1911 il est élève du Conservatoire de Zürich où ses maîtres discernent tout de suite en lui un authentique tempérament musical et engagent ses parents à le laisser suivre sa vocation. Après une période de silence imposée par la guerre, sa notoriété devient aussitôt très importante : sa personnalité s'affirme toujours plus et il est classé parmi les jeunes musiciens « avancés » de l'art musical. En effet sa composition est hardie tant par l'audace de l'écriture que par les sujets nettement nouveaux où il puise son inspiration. Les succès se suivent à un rythme foudroyant car Honegger a trouvé audience universelle, née d'un besoin profond de musique saine, directe, jaillie spontanément comme une source vive et fraîche.

Indéniablement Honegger est un musicien suisse car beaucoup de fois le compositeur s'est inspiré de notre pays, de sa nature, de ses coutumes, de ses fêtes, voire de ses traditions guerrières : pourtant les études faites en France et l'atmosphère claire et excitante de Paris ont eu sur lui une influence salutaire. Et la France, le considérant comme un de ses fils spirituels les meilleurs, lui a décerné maints honneurs, entre autres, après la Croix de chevalier de la Légion d'honneur, la plaque de Grand Officier qui lui fut remise le 2 décembre 1954.

Pour terminer cette brève présentation nous laissons à notre éminent compatriote William Aguet, délégué de la Radiodiffusion suisse en France, fin lettré et homme de théâtre, ami affectueux du compositeur, le soin de nous présenter notre grand musicien en toute simplicité.

La Rédaction.

MON AMI ARTHUR HONEGGER

par William AGUET

Tout comme Arthur Honegger, je suis né en France, de parents suisses, en 1892 également. Mais ce n'est qu'en 1939 que nous fîmes connaissance. C'était à Bâle : il m'avait demandé de tenir le rôle du récitant pour la première audition de La Danse des Morts, exécutée sous la direction de Paul Sacher. Jusque là je ne connaissais Honegger qu'à travers ses œuvres. J'avais une grande admiration pour elles et leur côté sculptural. Il y a en lui du Michel-Ange.

PHOTO-CINÉ (suite)

Les amateurs du groupe ciné-photo qui ont été convoqués il y a quelque temps par M. Franconi sont priés de se tenir prêts pour la présentation de leurs travaux de vacances selon les sujets qui ont été donnés. Nous leur rappelons qu'il y a une magnifique coupe destinée au meilleur et que cette coupe est mise à la disposition du groupe par M. le Ministre de Suisse en France Pierre de Salis. Tous les Suisses que le groupe pourrait intéresser n'ont qu'à s'adresser à M. Franconi, 24, rue Courteline à Issy-les-Moulineaux (Seine).

*Abonnez-vous au Messager Suisse de Paris
Retournez le coupon de la 8^e page*

MANIFESTATIONS ANNONCÉES

EN FEVRIER

Du 1^{er} au 19. — Le peintre suisse Moser expose, avec un groupe d'autres artistes, à la Galerie Jeanne Bucher, 9^{ter}, boulevard du Montparnasse.

Le 6. — Matinée familiale et dansante au Cercle commercial suisse, 10, rue des Messageries.

Le 13. — Dans l'après-midi, concert suivi de bal de la Chorale suisse de Paris, à la salle de l'Aéro-Club de France, 6, rue de Galilée.

EN MARS

Le 5. — Soirée. Spectacle suivi du grand bal de la Société suisse de Gymnastique et de l'Harmonie suisse de Paris, dans la grande salle de la Cité Universitaire. (Se renseigner par le bulletin de la Société suisse de Gymnastique.)

Le 6. — Matinée familiale et dansante au Cercle commercial suisse, 10, rue des Messageries.

— Le match de gymnastique artistique « Challenge Ovomaltine » entre les sélections de Paris-et-Seine et la Section Zurich-Oerlikon en la Maison du Peuple du boulevard Général-Leclerc à Clichy, le dimanche 6 mars à 14 heures.

Le 27. — Déjeuner social suivi du bal de Pro Ticino.

EN AVRIL

Le 3. — A 21 heures : Fête de fondation du Cercle commercial suisse dans la salle des fêtes, 10, rue des Messageries (pour plus de détails consulter le Bulletin du C. C. S.).

Le 30. — Grande fête annuelle de la colonie suisse de Paris en faveur de ses œuvres de bienfaisance avec la participation assurée du célèbre « Quart d'heure vaudois » de Radio Sottens, du très gai « Trio de Gandria » de Radio Monteceneri, de la pianiste suisse Mlle Nilla Balestra, des chorales suisses de Paris, de la Société de Gymnastique, etc.

Donc en 1939 eut lieu notre première rencontre. Celle qui devait décider de notre collaboration d'auteur et de compositeur eut lieu en 1940. J'habitais alors momentanément Lausanne et venais de terminer le plan de Christophe Colomb, premier volet d'un triptyque qui devait ensuite se poursuivre avec Don Quichotte et Saint François d'Assise. Radio Lausanne voulait donner un éclat particulier à cette création et cherchait un compositeur de classe internationale.

Arthur Honegger se trouvant à Zürich, je m'en fus le voir. Il fut très intéressé par le plan que je lui soumis et me promit immédiatement sa collaboration. Nous travaillons l'un et l'autre chacun de notre côté. Une fois que je lui ai expliqué mon plan, mes intentions, puis finalement confié un texte, nous ne parlons plus que rarement de notre œuvre, jusqu'au jour où il me joue sa partition et le merveilleux est que nous sommes toujours d'accord.

Arthur Honegger est l'un des hommes les plus simples et les plus affables que je connaisse. C'est aussi l'ami le plus charmant et le plus discret. Il semble toujours s'excuser de posséder un tel talent. Il n'a jamais brigué les honneurs : ce sont les honneurs qui viennent tout simplement à lui. Tant d'auteurs ou de compositeurs ne peuvent concevoir d'assister à la présentation de leurs œuvres autrement que dans une avant-scène, de sorte que tout le monde puisse les voir. Lui, au contraire, s'assied à l'endroit le plus reculé de la salle, ce qui ne l'empêche point d'être découvert par un public avide de l'applaudir.

Il ne se presse jamais et aucun événement n'arrive à troubler son calme. Je me souviens d'un concert qu'il allait diriger à Lausanne. Il s'aperçut, quinze minutes avant l'heure, que, si il avait bien emporté son habit et sa chemise, il avait oublié à Paris ses cols d'habit. Les magasins étant déjà fermés je lui proposai de lui prêter un des miens. Mais mon encolure faisait 37 et la sienne 42... Nous nous ingéniâmes à attacher ce col avec du fil blanc et à masquer notre improvisation sous sa cravate. Le concert commença à l'heure, mais j'avoue avoir peu écouté le programme, tant j'étais inquiet du succès de notre œuvre vestimentaire.

Pour marquer un dernier trait du caractère d'Arthur Honegger, lui qui sait si bien juger les hommes n'a jamais médité de personne, et si parfois il est tenté de le faire, il tire une bouffée de sa pipe et le trait acéré se transforme en fumée.

Les sociétés ayant au programme des manifestations diverses (fêtes, concerts, conférences, sorties, etc.) qui voudraient les signaler à la colonie par le *Bulletin des Suisses de Paris*, n'ont qu'à envoyer leurs communications à M. Franconi, 24, rue Courteline, Issy-les-Moulineaux (Seine). Tél. : MIC 3406.

Nous engageons nos compatriotes à se rendre nombreux à ces manifestations et à y amener leurs parents et amis.

TRIBUNE LIBRE

Réponse à Pierre J. :
Voyez rubrique pour les jeunes, rubrique Scouts et Routiers, page 2.

Réponse à artisan :
Voyez pages 5, 6 et 8, Société mutualiste.

N. de R. — Il sera répondu ici à toute question d'intérêt général.

COURRIER DES LECTEURS

Réponse à Mme B. P., Versailles :

Oui, Madame, la fondation Allemandi existe toujours.

FONDATION ALLEMANDI

*Legs de Mme Vve Allemandi, destiné à doter chaque année
une jeune fille de nationalité suisse*

Mme Allemandi, de Basel-Augst (Bâle-Campagne), a eu la charitable pensée de léguer une somme de 40.000 francs suisses, dont les intérêts doivent être employés à doter chaque année, à Paris, une jeune fille de nationalité suisse, afin de lui permettre de se marier ou de s'établir.

A la teneur d'une note explicative annexée à son testament, Mme Allemandi a mis à son legs les conditions principales suivantes :

- 1° Les jeunes filles appelées à en bénéficier pourront être de n'importe quelle religion;
- 2° On donnera la préférence aux personnes âgées de 17 à 30 ans;
- 3° On n'excluera pas nécessairement les malheureuses à qui l'abandon ou la misère, le manque de famille et de direction auraient fait commettre quelque faute et qui seraient restées dignes de commisération et d'intérêt et promettraient de rentrer dans le bon chemin;

Le délai fixé pour le dépôt des demandes d'attribution de l'année 1955 expirera le 1^{er} mars 1955. Les candidates devront faire parvenir leurs demandes en temps voulu à la Commission du Legs Allemandi, M. Marcel Grunenfelder, 81, fg Saint-Martin, Paris (10^e); M. F. Lampart, 76, rue de Lyon, Paris (12^e); M. A. Senn, 10, rue du Général-Foy, Paris (8^e).

(A suivre)